

MODALITÉS DE RETRAIT D'UN DIPLÔME

1-Vous pourrez retirer votre diplôme au secrétariat de direction **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf mercredi), du lundi 14 octobre 2024 jusqu'au 12 septembre 2025.**

2-Une tierce personne munie d'une procuration peut retirer votre diplôme à votre place à partir du lundi 14 octobre 2024 :

- Complétez le formulaire de procuration
- Fournissez-lui une copie de votre pièce d'identité
- Demandez- lui de se présenter munie du formulaire complété, et des copies de votre pièce d'identité et de la sienne.

ATTENTION : si vous êtes mineur, seul l'un de vos représentants légaux peut retirer votre diplôme muni de la procuration complétée et signée.

3-En nous adressant une vignette postale de 8,27 € (glissée dans une enveloppe ; ne doit pas être collée), montant correspondant à l'envoi en recommandé avec accusé de réception de votre diplôme pour un envoi de 100 grammes. N'oubliez pas de mentionner l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir votre diplôme dans votre demande.

Le secrétariat de direction

LP Pablo Neruda